

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20210223-02

Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCOCommunauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 FÉVRIER 2021 à 13H00****Date de la convocation :** 17 février 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 23 février 2021 à 13h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau ayant donné pouvoir :Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER
Daniel BALISONI à Olivier CHAMBON
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT**Membres du Bureau absents excusés :** Philippe BLANCHOZ, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN.**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIASDEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME
DE RÉHABILITATION GROUPÉ 2021 - SPANC**Vu** la délibération n°20181108-27 en date du 8 novembre 2018 portant création et adoption des statuts de la Régie SPANC Thiers Dore et Montagne ;**Vu** la délibération n°20200917-18 en date du 17 septembre 2020 portant la modification des statuts de la Régie SPANC Thiers Dore et Montagne.**Considérant** que l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme apportent des aides financières aux particuliers pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif polluantes, dans le cadre d'opérations groupées ;**Considérant** que l'Agence de l'eau Loire-Bretagne apporte également des aides financières aux SPANC pour l'animation de ces opérations groupées.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

23

Membres du Bureau représentés :

3

Total votants :

26

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'animation d'une opération groupée de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif pour l'année 2021 ;
- **Sollicite** une aide financière d'un montant prévisionnel de 24 000 euros du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme pour une opération groupée de réhabilitation de 16 installations d'assainissement non collectif (soit 1 500 euros maximum par installation) ;
- **Sollicite** une aide financière d'un montant prévisionnel de 25 500 euros de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour une opération groupée de réhabilitation de 10 installations d'assainissement non collectif (soit 2 550 euros maximum par installation) ;
- **Sollicite** une aide financière d'un montant prévisionnel de 3 000 euros pour l'animation de ce programme auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ;
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

TOTAL VOTANTS : 26

Conseillers présents : 23

Représentés : 3

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26

Pour : 26

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

